

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/16

Recu en Préfecture le : 28/09/16

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 septembre 2016 D-2016/352

Aujourd'hui 26 septembre 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés:

Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK

Ilot Armagnac. Aménagement d'une médiathèque et d'un gymnase. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D 2012/284 du 29 mai 2012, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour l'aménagement d'une médiathèque et d'un gymnase à l'ilôt Armagnac pour un montant de 2 363 291.40 € HT.

Par délibérations n° D-2013/176 du 25 mars 2013, D-2013/559 du 23 septembre 2013, et D-2016/114 du 29 mars 2016; vous avez autorisé la signature d'avenants de travaux, portant sur des modifications techniques concernant la sécurité incendie et l'aménagement intérieur pour un montant de 272 851.35€ HT portant le montant global des marchés à 2 636 142.60 €HT

Au cours du chantier, il s'est avéré nécessaire d'apporter des modifications et améliorations techniques. Le montant de celles-ci s'élève à 41 655,18 €HT portant le montant global des marchés à 2 677 797,78 €HT.

D'autre part concernant le lot 2, le montant de base du marché doit être modifié suite à une erreur matérielle dans les délibérations D-2013/176, D-2013/559 et D-2016/114. Cette modification ramène le montant de base du marché de 345 266,26 €HT à 345 263,75€HT.

Les marchés de travaux doivent être modifiés en conséquence :

Lot 02 - Serrurerie - Menuiserie Métallique Marché n° 2012-292 - Entreprise GF3M

- Mise en place de deux rideaux métalliques sur les portes extérieures
- Réparations des 3 menuiseries extérieures

	Montant en € HT	% augmentation
Montant de base modifié	345 263.75	
Montant Avenant n° 1	17 107.02	
Montant Avenant n° 2	3 702.00	
Montant Avenant n° 3	37 623.25	
Montant du présent avenant n° 4	10 294.00	
Nouveau montant du marché	413 990,02	+ 19,91

<u>Lot 04 – Revêtement sols - Faïence</u> <u>Marché n°2012-294 - Entreprise PLAMURSOL</u>

 Plus value pour fourniture et pose de revêtement caoutchouc dans circulation techniques du gymnase

	Montant en € HT	% variation
Montant de base	119 407,59	
Montant Avenant no 1	- 3 366,71	
Montant Avenant no 2	1 200,00	
Montant du présent avenant n°3	140,56	
Nouveau montant marché	117 381,44	- 1.7

Lot 06 - Revêtement de sol Sportif

Marché nº 2013-281 - Entreprise MINER

 Mise en place d'un ragréage de 20mm pour récupérer le niveau de sol suite à diverse réparations

	Montant en € HT	% augmentation
Montant de base	99 791,16	
Montant du présent avenant n° 1	26 092,50	
Nouveau montant du marché	125 883,66	+ 26,15

Lot 07 - Equipement Sportif

Marché n° 2012-297 - Entreprise Sport France

• Reprendre le carottage et scellement des fourreaux, suite à la réparation du sol.

	Montant en € HT	% augmentation
Montant de base	25 500,00	
Montant du présent avenant n° 1	2 810,12	
Nouveau montant du marché	28 310,12	+ 11,02

<u>Lot 08 - Electricité</u> Marché n° 2012-298 - Entreprise CENERGIA

- Modification électrique du câblage de l'écran
- Alimentation électrique des deux volets roulants
- Alimentation électrique du défibrillateur

	Montant en € HT	% augmentation
Montant de base	256 663.60	
Montant Avenant nº 1	3 021.93	
Montant Avenant n° 2	1 835.16	
Montant Avenant n° 3	43 234.02	
Montant du présent avenant n° 4	2 318,00	
Nouveau montant du marché	307 072,71	+ 19,64

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, après avis de la commission d'appel d'offres réunie en date du 14 septembre 2016, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités en application de l'article 20 du code des marchés publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – article 2183.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE